



*Hiver 1993 (Vol. 5, N° 4) numéro d'article 1*

# Une note sur la récession et la retraite anticipée

---

**Jason Siroonian**

Lorsqu'elle a été bien préparée et qu'on l'attend avec impatience, la retraite peut être une expérience agréable. Mais les personnes qui quittent le marché du travail ne le font pas toutes selon leur plein gré ni au moment qu'elles avaient choisi.

En novembre 1992, il y avait au Canada plus de 1,5 million de personnes âgées de 50 à 69 ans qui étaient à la retraite. Pour la moitié d'entre elles environ, le moment de la retraite correspondait à celui qu'elles s'étaient fixé; mais pour l'autre moitié, la retraite était venue plus tôt que prévu.

Il est convenu de parler de retraite anticipée quand une personne prend sa retraite avant l'âge habituel, qui est de 65 ans. Toutefois, dans cette note, le terme de retraite anticipée désigne tous les cas où la retraite est prise plus tôt que prévu. Cette définition nous permet d'étudier le cas des travailleurs dont la carrière a pris fin brusquement.

## Pourquoi prendre une retraite plus tôt que prévu?

Un travailleur peut prendre une retraite anticipée pour diverses raisons. Selon l'Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail <sup>▼1</sup> (voir [Source des données](#)), la raison invoquée le plus souvent (36 % des répondants) était la maladie ou l'incapacité. Par ailleurs, 18 % des répondants ont pris une retraite anticipée parce qu'ils désiraient cesser de travailler, 14 % parce qu'ils s'étaient vu offrir un régime de préretraite ou une incitation à la préretraite et 14 % à la suite d'une mise à pied ou d'une fermeture d'entreprise.

Il est possible que les mesures d'incitation à la préretraite, de même que les mises à pied et les fermetures

d'entreprise, aient encouragé le phénomène de la retraite anticipée pendant la période de la récession. Pour déterminer s'il y a un lien entre la situation économique et la retraite anticipée, cette note compare l'évolution du phénomène pendant deux périodes de trois années chacune : celle de 1987 à 1989, qui a précédé la récession, et celle de la récession elle-même, c'est-à-dire les années 1990 à 1992 [▼](#) [2](#).

## La retraite anticipée pendant la récession

Pendant les années de la récession 1990-1992, 211 000 personnes ont pris leur retraite plus tôt que prévu, ce qui représente une hausse de 11 % par rapport au chiffre de 190 000 enregistré pour les trois années précédentes (voir [le tableau](#)). Cette augmentation du nombre de personnes ayant pris une retraite anticipée avait-elle un lien avec la situation économique?



### Tableau **Personnes n'étant pas sur le marché du travail qui ont pris leur retraite plus tôt que prévu**

*Source : Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail, novembre 1992*

*Nota : La somme des données estimées peut ne pas être égale au total à cause de l'arrondissement.*

Le début des années 1990 a été une période difficile pour les employeurs canadiens, aussi bien du secteur public que du secteur privé. Plusieurs entreprises se sont trouvées dans la nécessité de procéder à une restructuration et de réduire leurs effectifs. D'autres, en moins bonne situation, ont dû fermer leurs portes. Par conséquent, nombre de travailleurs sont devenus chômeurs. Certains ont choisi de ne plus faire partie de la population active et de prendre leur retraite plus tôt que prévu. Pour les années 1990-1992, le nombre de travailleurs qui ont pris une retraite anticipée par suite de mises à pied ou de fermetures d'entreprise (45 000) a été plus de deux fois supérieur au nombre enregistré pour la période 1987-1989 (20 000).

Pour éviter les mises à pied tout en procédant à la réduction de leur personnel, certaines entreprises ont offert des stimulants financiers à leurs employés les plus âgés. Pour la période 1990-1992, 43 000 retraités ont déclaré avoir pris une retraite anticipée principalement parce qu'on leur avait offert un montant forfaitaire ou une prime de retraite anticipée. Ce nombre représentait une hausse de 28 % par rapport au chiffre de 34 000 enregistré pour la période des trois années précédentes.

## La maladie ou l'incapacité est le motif le plus fréquent

Au cours des périodes étudiées, la maladie ou l'incapacité demeure la principale raison pour prendre une retraite anticipée et ce, même si le nombre de personnes qui l'ont invoquée est passé de 69 000 à 63 000 et la proportion, de 36 % à 30 %.

Mais ces constatations ne tiennent plus lorsqu'on réunit en une seule catégorie toutes les raisons à caractère économique, c'est-à-dire les mises à pied, les fermetures d'entreprise ainsi que les montants forfaitaires ou les mesures d'incitation à la préretraite (voir [le graphique](#)). Avec cette nouvelle nomenclature, la maladie et l'incapacité demeurent une raison plus souvent invoquée que les motifs économiques pendant les années 1987-1989 : 36 %, comparativement à 28 %. Mais, pour la période de la récession, la retraite anticipée pour des motifs économiques figure au premier rang (42 %), devant la maladie et l'incapacité (30 %).



### **Graphique Pendant la récession 1990-1992, les facteurs économiques étaient la principale raison qui menait à une retraite anticipée.**

*Source : Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail, novembre 1992*

---

## **Résumé**

Les données semblent indiquer qu'il y a un lien entre la situation économique et le nombre de travailleurs qui prennent leur retraite plus tôt que prévu. Pendant la récente récession, le nombre de travailleurs qui ont pris une retraite anticipée par suite de mises à pied ou de fermetures d'entreprise a augmenté. En outre, les primes de préretraite sont venues grossir encore le nombre de travailleurs qui ont quitté la population active. Enfin, le principal motif évoqué par ceux ayant pris une retraite anticipée pendant les années 1987-1989 était la maladie ou l'incapacité tandis que, pendant la récession, les raisons à caractère économique dominaient.

---

## **Source des données**

L' [Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail](#) a été conçue pour permettre l'élaboration de données plus globales sur les quelque sept millions de Canadiens d'âge adulte qui n'ont

pas de travail et ne cherchent pas d'emploi. Parmi les raisons qui ont mené à la création de cette enquête figure la baisse régulière du taux d'activité observée ces dernières années. Cette situation a engendré la nécessité d'avoir plus de renseignements sur les personnes qui ne sont pas sur le marché du travail. On a recueilli des renseignements sur les points suivants : participation antérieure ou prévue au marché du travail; activités hors du marché du travail au moment de l'enquête; ressources financières de la famille; projets de fréquentation scolaire des jeunes qui n'étaient pas occupés et ne fréquentaient pas non plus l'école; raisons ayant incité le répondant à prendre une retraite anticipée. Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec Deborah Sunter au (613) 951-4740.

---

## Notes

### *Note 1*

L'Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail, un supplément à l'Enquête sur la population active effectuée mensuellement, était axée sur les individus de 15 à 69 ans. Seuls les répondants (n'étant pas sur le marché du travail) âgés entre 50 et 69 ans ont été appelés à répondre aux questions touchant les circonstances entourant la retraite. Quoique la décision de prendre une retraite plus tôt que prévu peut dépendre de plusieurs raisons, cette enquête demandait seulement la raison principale.

### *Note 2*

L'Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail donne un bref aperçu de la population de l'enquête, âgée de 15 à 69 ans, telle qu'elle était en novembre 1992. L'analyse présentée ici utilise cependant ces données pour étudier le phénomène de la retraite anticipée au cours d'une certaine période. Cette façon de faire comporte des limites. Certains facteurs peuvent influencer sur les résultats : par exemple la mortalité, l'entrée dans la population active et la définition de la population enquêtée.

La période 1990-1992 utilisée pour notre analyse exclut le mois de décembre de l'année 1992, puisque l'enquête a eu lieu en novembre de cette année-là. Les chiffres sous-estiment donc légèrement le nombre de personnes qui ont pris leur retraite plus tôt que prévu pendant les années de la récession.

---

## Documents consultés

- FRENKEN, H. [«Les mesures d'incitation à la retraite anticipée»](#), dans *L'emploi et le revenu en perspective*, (Statistique Canada, catalogue 75-001F) vol. 3, n° 3 (Automne 1991) p. 19-29.

- LOWE, G.S. «[La retraite : attitudes, plans et comportements](#)», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, (Statistique Canada, catalogue 75-001F) vol. 3, n° 3 (Automne 1991) p. 8-18.
- SUNTER, D. «Les personnes n'étant pas sur le marché du travail», dans *La population active*, (Statistique Canada, catalogue 71-001) vol. 49, n° 4 (avril 1993) p. C2-C22.

---

## Auteur

Jason Siroonian est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

## Source

*L'emploi et le revenu en perspective*, Hiver 1993, Vol. 5, n° 4 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



**Personnes n'étant pas sur le marché du travail qui ont pris leur retraite plus tôt que prévu**

	Année de la retraite	
	1987-1989	1990-1992
	'000	
Ont pris leur retraite plus tôt que prévu	190	211
Raisons de la retraite anticipée		
Maladie ou incapacité	69	63
Raisons d'ordre économique		
Incitation	34	43
Mise à pied/fermeture d'entreprise	20	45
Toutes les autres raisons*	68	60

Source : Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail, novembre 1992

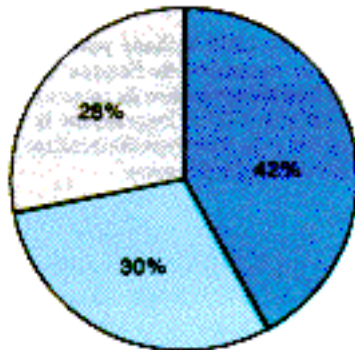
\* Inclut les raisons suivantes: prendre soin d'un parent ou d'un ami; cesser de travailler; autres raisons et les non-réponses.

Nota : La somme des données estimées peut ne pas être égale au total à cause de l'arrondissement.

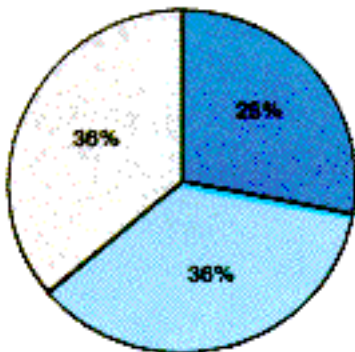
**Pendant la récession 1990-1992, les facteurs économiques étaient la principale raison qui menait à une retraite anticipée.**

---




1990-1992



1987-1989



**Raisons motivant la retraite anticipée**

-  Facteurs économiques
-  Maladie ou incapacité
-  Autres \*

---

Source : Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail, novembre 1992

\* Comprend les raisons suivantes : prendre soin d'un parent ou d'un ami; cesser de travailler, autres raisons et les non-réponses.